

DEMANDE D'ADHÉSION

A compléter et retourner signé, par courrier, accompagné des pièces justificatives à :
Association des victimes de Luxalpha-Madoff
12 Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

Conformément à l'article 6 des statuts de l'Association des victimes de Luxalpha-Madoff, le bureau est seul habilité à statuer sur les demandes d'adhésion.

Afin de valider votre adhésion, nous vous demandons de compléter le présent formulaire et de l'adresser à l'association accompagné de tous les documents nécessaires à la justification de votre créance auprès de la SICAV Luxalpha, dont par exemple :

- Le dossier complet de la plainte déposée auprès du Madoff Victim Fund (Claim et justificatifs),
- Le relevé de portefeuille à la date du 31 décembre 2008,
- L'attestation de détention de titres établie par un établissement financier.

En adhérant à l'association des victimes de Luxalpha-Madoff, vous déclarez avoir pris connaissance et vous engager à respecter ses statuts, mis à votre disposition sur le site internet <http://VictimesLuxalpha-Madoff.com>

Mme M. Prénom(s) : _____ Nom : _____

Né(e) le ____/____/____ Ville _____ Pays : _____

Le cas échéant représentant la personne morale suivante : _____

dont le siège social est à : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Montant de la créance : _____ euros. Dépositaire : _____

N° tél. : _____ Email : _____ @ _____

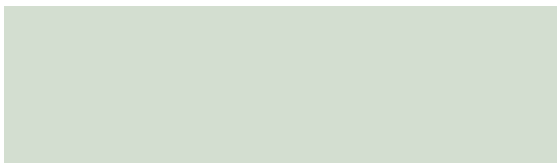
L'adhésion à l'association est subordonnée au règlement d'une cotisation annuelle d'un montant de 50 euros pour les personnes physiques et de 500 euros pour les personnes morales.

Merci de préciser le mode de règlement et de faire parvenir ce paiement à l'adresse de l'association :

Chèque ou Espèces

Fait à _____ le ____/____/____

Signature de l'adhérent (ou toute personne habilitée à représenter la personne morale) :



Les informations recueillies sont strictement confidentielles et nécessaires à votre demande d'adhésion. Elles sont destinées à l'Association des victimes de Luxalpha-Madoff. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de votre dossier auprès du responsable du traitement, 12 Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris, dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.